

## [Résumé financier et résultats d'exploitation]

L'examen de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Corporation au terme de sa neuvième année d'activité doit être lu de concert avec les états financiers figurant aux pages suivantes. Les résultats de 2007 concernent la période du 1er avril 2006 au 31 mars 2007. Les résultats de l'année précédente présentés aux fins de comparaison concernent la période du 1er avril 2005 au 31 mars 2006.

### Aperçu

#### Rendement financier et réserve de la Corporation

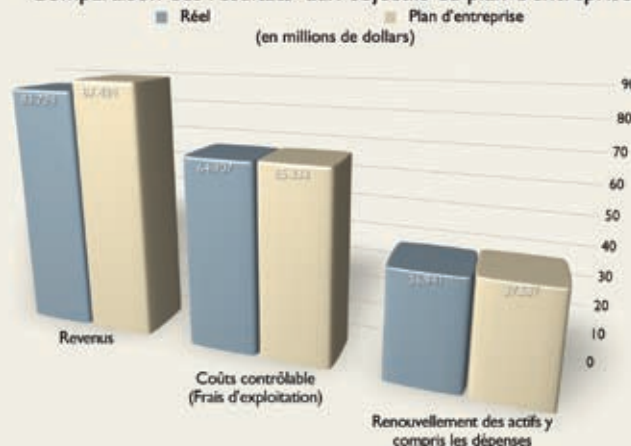
En 2007, la Corporation a terminé sa neuvième année d'activité sous le régime de l'Entente de gestion, d'opération et d'entretien conclue avec le gouvernement fédéral en 1998. Le succès financier de la Corporation se mesure en considérant le total des dépenses d'exploitation d'un exercice donné par rapport aux prévisions du plan d'entreprise pour le même exercice.

La Corporation a de nouveau enregistré des résultats supérieurs aux prévisions du plan d'entreprise en réussissant à gérer efficacement ses coûts contrôlables. L'étroite surveillance de la gestion budgétaire est la clé permettant à la CGVMSL de contrôler ses coûts. Les équipes de gestion des régions Maisonneuve et Niagara ainsi que du siège social passent en revue les états financiers tous les mois, tandis que des prévisions révisées et des analyses des écarts sont préparées tous les trimestres. Cette constante surveillance des coûts permet à la direction d'apporter les ajustements qui s'imposent dès que des écarts négatifs ou positifs apparaissent.

Les dépenses de la Corporation aux titres des coûts contrôlables et du renouvellement des actifs se sont élevées à 100,6 millions de dollars, dont 63,7 millions de dollars en frais d'exploitation, 35,5 millions de dollars en frais d'entretien régulier ou majeur et 1,4 million de dollars en dépenses en immobilisations. L'objectif du plan d'entreprise était de 102,6 millions de dollars. L'écart favorable de 2,0 millions de dollars s'ajoute au compte de réserve théorique de la Corporation. Tant que cette valeur repère est positive, la Corporation n'est pas

tenue d'augmenter les péages commerciaux au-delà du pourcentage envisagé dans l'accord. À la fin de mars 2007, le solde de la réserve théorique s'élève à 19,8 millions de dollars.

Comparaison des résultats aux objectifs du plan d'entreprise  
(en millions de dollars)



### Résultats financiers Résultats d'exploitation

#### Revenus

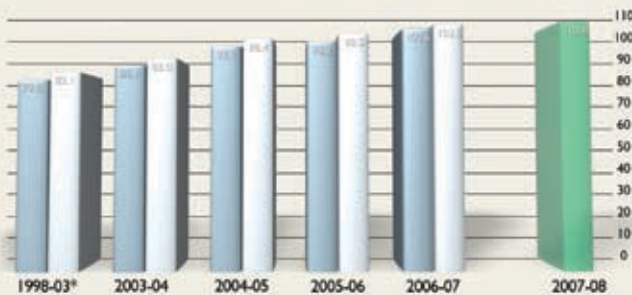
Les revenus de péages ont augmenté de 13 p. 100 pendant l'exercice, de 71,0 millions de dollars en 2006 à 80,3 millions de dollars en 2007. Les autres revenus de la Corporation au titre de la navigation et de la production d'électricité ont baissé légèrement.

Par ailleurs, le revenu de placement obtenu grâce au solde du fonds de roulement conservé dans nos comptes bancaires a augmenté légèrement. À chaque trimestre, la Corporation verse tout excédent de trésorerie au Fonds de capital en fiducie ou, en cas de besoin de trésorerie, reçoit des fonds du Fonds de capital en fiducie, conformément à l'accord de fiducie.

L'amortissement des contributions reportées liées aux immobilisations s'élève à 1,5 million de dollars en 2006-

Résultats par rapport au plan d'entreprise

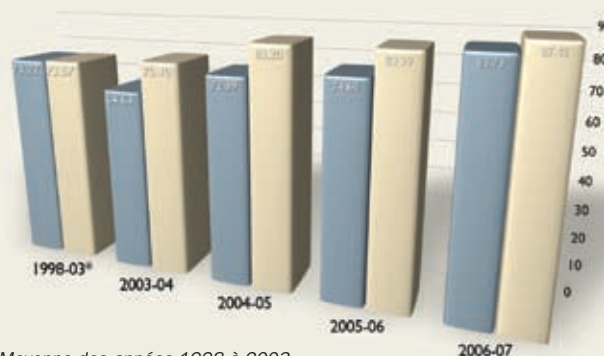
■ Réel ■ Plan d'entreprise ■ Plan d'entreprise approuvé  
(en millions de dollars)



\* Moyenne des années 1998 à 2003 (Comprend six mois d'activités de l'AVMSL et six mois de la CGVMSL)

Résultats par rapport aux revenus

■ Réel ■ Plan d'entreprise  
(en millions de dollars)



\* Moyenne des années 1998 à 2003

## [Résumé financier et résultats d'exploitation]

2007, contre 1,4 million de dollars l'année précédente. Les acquisitions d'immobilisations sont financées par le Fonds de capital en fiducie; la contribution nette est entièrement incluse dans un poste de bilan reporté et amortie sur la même période que les actifs correspondants.

Dans l'ensemble, les revenus de la Corporation ont augmenté de 12,04 p. 100 en 2006-2007, à 85,2 millions de dollars, contre 76,0 millions de dollars l'année précédente.

### Dépenses

Les dépenses d'exploitation se rapportant à la gestion et à l'exploitation de l'infrastructure de la Voie maritime s'élèvent à 63,7 millions de dollars en 2006-2007. C'est là 5,4 p. 100 de plus que l'année précédente, mais moins que les 65,2 millions de dollars prévus au plan d'entreprise.

Les salaires et traitements des employés se sont élevés à 37,5 millions de dollars, 0,6 p. 100 de plus que les 37,3 millions de dollars de l'exercice précédent. Les coûts des avantages et pensions actuels et futurs des employés se sont élevés à 15,8 millions de dollars, en comparaison 14,5 millions de dollars l'exercice précédent. En raison des coûts des régimes d'assurance-santé et de pension qui demeurent élevés, les avantages sociaux des employés ont atteint 42 p. 100 de la rémunération des employés. Des contributions supplémentaires de 6,6 millions de dollars ont été versées au régime de pension comme l'exigeait le rapport d'évaluation actuarielle afin de pallier le déficit de solvabilité du régime. Le régime affiche un surplus d'exploitation, mais le déficit de solvabilité doit être financé sur une période de cinq ans. Un rapport d'évaluation actuarielle est effectué chaque année tant que le régime est en situation de déficit soit d'exploitation, soit de solvabilité. Au total, les salaires et traitements et les coûts des avantages et pensions des employés se sont élevés à 53,3 millions de dollars, soit 84 p. 100 des frais d'exploitation totaux. En 2005-2006, ces coûts s'élevaient à 51,8 millions de dollars ou 86 p. 100 des frais d'exploitation totaux.

La Corporation comptait un effectif de 572 équivalents temps plein (ETP) en 2006-2007, soit 3 p. 100 de moins que les 589 de l'année précédente.

Les autres frais d'exploitation s'élèvent à 10,4 millions de dollars en 2006-2007 contre 8,6 millions de dollars l'exercice précédent. Les coûts d'assurance demeurent une dépense importante : 2,7 millions de dollars. Hormis les coûts d'assurance, les autres frais se sont élevés à 7,7 millions de dollars cette année contre 5,8 millions de dollars l'année précédente – une augmentation de 1,9 million de dollars. Cette augmentation est surtout attribuable à des initiatives spéciales en matière de recherche sur les transits, de recrutement, de développement commercial et de promotion de dossiers environnementaux s'élevant à 1,0 million de dollars.

### Renouvellement des actifs

Les dépenses de renouvellement des actifs, qui englobent les coûts de l'entretien et des réparations majeures

apportées aux écluses, canaux, ponts, immeubles et autres éléments d'infrastructure, étaient de 35,5 millions de dollars cette année, par rapport à 33,1 millions de dollars en 2005-2006.

### Amortissement des immobilisations

La dépense d'amortissement de 1,7 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 est semblable à celle de l'année précédente. Voir les détails de la convention comptable à la note 4c).

### Liquidité et financement – flux de trésorerie

L'Entente de gestion, d'opération et d'entretien ainsi que l'accord de fiducie conclus avec Transports Canada définissent clairement les modalités concernant la liquidité et le financement de la Corporation. Les excédents des dépenses sur les revenus de la Corporation sont remboursés par le Fonds de capital en fiducie, tandis que les excédents des revenus sur les dépenses sont versés au Fonds de capital en fiducie.

En 2006-2007, la Corporation est demeurée dans une situation de flux de trésorerie négatif. Le total des revenus engendrés, déduction faite de l'amortissement de la contribution reportée à l'égard des immobilisations (83,7 millions de dollars) a suffi à payer les frais d'exploitation de 63,7 millions de dollars de la Corporation et à verser une contribution de 20,0 millions de dollars aux dépenses de renouvellement des actifs. Celles-ci se sont élevées à 35,5 millions de dollars pour l'année.

La contribution du Fonds de capital en fiducie au renouvellement des actifs a été de 19,5 millions de dollars en 2006-2007, contre 22,8 millions de dollars l'année précédente. La contribution requise pour les acquisitions d'immobilisations en 2006-2007 s'élevait à 1,4 million de dollars, contre 1,7 million de dollars en 2005-2006. (Les notes 5 et 11 expliquent les montants dus au Fonds de capital en fiducie ou versés par lui pour les acquisitions d'immobilisations et la contribution au titre de l'excédent des dépenses sur les revenus de la Corporation.)

La Corporation conserve à la banque le montant minimum requis en fonds de roulement par rapport à ses obligations financières envers ses employés et autres créanciers. Au 31 mars 2007, les liquidités étaient de 1,0 million de dollars, contre 4,1 millions de dollars l'année précédente.

Le montant au poste des stocks de fournitures du bilan a baissé à 5,2 millions de dollars en 2006-2007 contre 6,8 millions de dollars en 2005-2006, en raison de l'utilisation d'équipement hydraulique acheté par anticipation et passé au compte du renouvellement des actifs à mesure que les projets sont terminés.

## Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction de la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent est responsable des présents états financiers et de tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus et aux normes comptables précisées dans les notes complémentaires aux états financiers. Au besoin, la direction a fait des jugements et des estimations éclairés à l'égard de l'enregistrement des transactions financières. Les renseignements qui paraissent ailleurs dans le rapport annuel correspondent, le cas échéant, à ceux qui figurent dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction a mis au point et maintient des systèmes de contrôle interne conçus pour fournir une certitude raisonnable que les livres comptables de la Corporation constituent un fondement fiable pour la préparation des états financiers. Les politiques et procédures prévues ont pour objet de veiller à ce que les transactions soient autorisées de façon appropriée et que les actifs soient protégés contre les pertes et les utilisations non autorisées.

Le Conseil d'administration s'acquitter de sa responsabilité d'examiner les états financiers annuels principalement par l'entremise du Comité de vérification. Le Conseil d'administration a nommé un Comité de vérification composé de trois administrateurs externes.

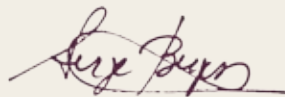
Au cours de l'année, le Comité de vérification rencontre la direction, les vérificateurs internes et les vérificateurs externes pour examiner toute question importante qui survient au sujet de la comptabilité, du contrôle interne et de la vérification, pour veiller à ce que la direction s'acquitter adéquatement de ses responsabilités. En outre, il examine les états financiers avant qu'ils ne soient présentés au Conseil d'administration pour approbation.

Les vérificateurs externes et les vérificateurs internes ont libre accès aux membres du Comité de vérification, en présence ou non de la direction.

Les vérificateurs indépendants Deloitte & Touche s.r.l., dont le rapport suit, ont vérifié les états financiers.



Richard Corfe  
Le président et chef de la direction  
Le 27 avril 2007



Serge Bergeron  
Chef de la direction financière et  
Directeur des services de support



Deloitte & Touche, s.r.l.  
800-100, rue Queen  
Ottawa, ON K1P 5T8  
Canada

Tél: (613) 236-2442  
Télec: (613) 236-2195

[www.deloitte.ca](http://www.deloitte.ca)

## Rapport des vérificateurs

Aux membres de

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Nous avons vérifié le bilan de La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent au 31 mars 2007 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Comptables agréés  
Titulaires d'un permis d'expertise comptable  
Le 27 avril 2007

## [État des résultats]

de l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en milliers de dollars)

	<b>2007</b>	2006
<b>Produits</b>		
Péages	<b>80 281 \$</b>	70 962 \$
Autres revenus de navigation	<b>1 506</b>	1 550
Droits de licence	<b>129</b>	125
Revenus de licences - centrale électrique	<b>1 320</b>	1 647
Revenu de placements	<b>488</b>	311
Gain sur la vente d'immobilisations	<b>-</b>	38
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations (note 9)	<b>1 474</b>	1 411
	<b>85 198</b>	76 044
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	<b>63 679</b>	60 444
Renouvellement des actifs (note 4c)	<b>35 531</b>	33,075
Entretien hydro-électricité	<b>80</b>	258
Perte sur la vente d'immobilisations	<b>121</b>	-
Amortissement des immobilisations	<b>1 653</b>	1 678
	<b>101 064</b>	95 455
Excédent des charges sur les produits avant les coûts de l'examen spécial et la contribution du Fonds de capital en fiducie	<b>(15 866)</b>	(19 411)
Coûts de l'examen spécial	<b>(388)</b>	-
Contribution du Fonds de capital en fiducie pour financer les dépenses d'exploitation (note 11)	<b>19 478</b>	22 757
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>3 224 \$</b>	3 346 \$

**[État de l'évolution de l'actif net]**

de l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en milliers de dollars)


	Investi en immobilisations	Avoir du Canada	Résultats de fonctionnement	Total <b>2007</b>	Total 2006
SOLDE AU DÉBUT	<b>1 616 \$</b>	<b>12 644 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>14 260 \$</b>	10 914 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	–	–	<b>3 224</b>	<b>3 224</b>	3 346
Acquisition nette d'immobilisations	<b>1 220</b>	–	<b>(1 220)</b>	–	–
Apports liés aux immobilisations, net de l'amortissement	<b>64</b>	–	<b>(64)</b>	–	–
Variation dans les avantages sociaux futurs	–	<b>3 583</b>	<b>(3 583)</b>	–	–
Variation nette du régime de retraite supplémentaire	–	<b>10</b>	<b>(10)</b>	–	–
Amortissement des immobilisations	<b>(1 653)</b>	–	<b>1 653</b>	–	–
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>1 247 \$</b>	<b>16 237 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>17 484 \$</b>	14 260 \$

**[Bilan]**

au 31 mars 2007  
(en milliers de dollars)

	<b>2007</b>	2006
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	<b>1 011 \$</b>	4 079 \$
Débiteurs	<b>8 304</b>	5 821
Montant dû par le Fonds de capital en fiducie (note 5)	<b>27 296</b>	23 452
Montant dû par le Fonds de prestations de cessation d'emploi en fiducie (note 7)	<b>35</b>	-
Stocks de fournitures	<b>5 217</b>	6 782
Charges payées d'avance	<b>456</b>	472
	<b>42 319</b>	40 606
<b>IMMOBILISATIONS (note 6)</b>	<b>8 798</b>	9 231
<b>DÛ DU FONDS POUR PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI EN FIDUCIE (note 7)</b>	<b>14 377</b>	14 447
<b>ACTIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES (note 8)</b>	<b>13 955</b>	8 098
	<b>79 449 \$</b>	72 382 \$
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	<b>14 153 \$</b>	12 353 \$
Avantages sociaux payables aux employés	<b>1 423</b>	1 410
Montant dû au Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie	<b>-</b>	108
Produits reportés	<b>7</b>	10
	<b>15 583</b>	13 881
<b>PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI</b>	<b>14 378</b>	14 447
<b>APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS (note 9)</b>	<b>7 551</b>	7 615
<b>PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES (note 8)</b>	<b>24 453</b>	22 179
	<b>46 382</b>	44 241
	<b>61 965</b>	58 122
<b>ÉVENTUALITÉS (note 13)</b>		
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	<b>1 247</b>	1 616
Avoir du Canada (note 10)	<b>16 237</b>	12 644
	<b>17 484</b>	14 260
	<b>79 449 \$</b>	72 382 \$

AU NOM DU CONSEIL

  
Administrateur

  
Administrateur



**État des flux de trésorerie**

de l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en milliers de dollars)

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	<b>3 224 \$</b>	3 346 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	<b>1 653</b>	1 678
Perte (gain) sur la vente d'immobilisations	<b>121</b>	(38)
Amortissement des apports liés aux immobilisations	<b>(1 474)</b>	(1 411)
Variation dans les avantages sociaux futurs	<b>(3 583)</b>	(3 770)
	<b>(59)</b>	(195)
Variation dans les éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement	<b>765</b>	(6 056)
	<b>706</b>	(6 251)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Contributions du Fonds de capital en fiducie envers des acquisitions d'immobilisations	<b>1 411</b>	1 656
(Augmentation) diminution du montant dû par le Fonds de capital en fiducie	<b>(3 844)</b>	3 559
	<b>(2 433)</b>	5 215
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	<b>(1 411)</b>	(1 656)
Produit de l'aliénation d'immobilisations	<b>70</b>	85
	<b>(1 341)</b>	(1 571)
DIMINUTION NETTE DE L'ENCAISSE	<b>(3 068)</b>	(2 607)
ENCAISSE AU DÉBUT	<b>4 079</b>	6 686
ENCAISSE À LA FIN	<b>1 011 \$</b>	4 079 \$



## [Notes complémentaires]

*de l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en milliers de dollars)*

### **1. Constitution en personne morale**

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint Laurent (la Corporation) a été constituée en personne morale à but non lucratif en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes le 9 juillet 1998. Conformément à une entente conclue avec Sa Majesté, certains actifs de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent (AVMSL), société d'État, ont été transférés à la Corporation avec prise d'effet le 1er octobre 1998. Ces actifs sont reliés à l'exploitation de la Voie maritime du Saint-Laurent comprenant une voie navigable en eau profonde entre Montréal et le lac Érié (la Voie maritime). Par suite d'une autre entente conclue avec le ministre des Transports, la Corporation a assumé la responsabilité de la gestion, de l'exploitation et de l'entretien de la Voie maritime pour une période de dix ans (renouvelable pour dix années supplémentaires).

Les actifs transférés comprenaient tous les biens mobiliers, les biens incorporels et le fonds de roulement de l'AVMSL. La propriété des immobilisations, des écluses, des ponts, des immeubles et autres agencements a été transférée au Gouvernement du Canada à la liquidation de l'AVMSL.

À la liquidation de l'AVMSL, une fiducie a été créée pour capitaliser les droits acquis accumulés à la cessation d'emploi des employés de la Voie maritime qui devaient être transférés à la Corporation, appelée le Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie.

En outre, à la liquidation de l'AVMSL, les fonds excédentaires de la Corporation ont été transférés à une seconde fiducie créée dans le but de financer les déficits futurs découlant de l'exploitation et de l'entretien de la Voie maritime. Les transferts de fonds à la Corporation en vue de couvrir les déficits d'exploitation futurs seront comptabilisés comme des produits dans l'état des résultats.

La Corporation est le fiduciaire de ces deux fiducies.

La Corporation est exemptée de l'impôt sur les bénéfices en vertu de l'alinéa 149(1)(l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2. Entente d'exploitation**

La Corporation a été mandatée pour gérer, exploiter et entretenir la Voie maritime conformément à une Entente de gestion, exploitation et entretien qui exige que la Corporation négocie avec le ministre des Transports des plans d'entreprise quinquennaux pendant toute la durée de l'entente. Le plan d'entreprise englobe les produits et les frais d'exploitation prévus ainsi qu'un "Plan de renouvellement des actifs". La Corporation est obligée de prélever des péages et de recevoir d'autres produits pour financer l'exploitation et l'entretien de la Voie maritime, et de recouvrer, auprès du Gouvernement du Canada, des fonds supplémentaires pour éliminer au besoin les déficits de fonctionnement, conformément aux conditions de l'entente.

L'entente susmentionnée prévoit également la formation d'un "Comité des actifs", composé de deux représentants de la Corporation et de deux représentants de l'État, qui examinera les plans annuels pour les besoins d'immobilisations, d'entretien et de renouvellement des actifs sous administration de la Corporation. Le Comité examinera chaque année le Plan de renouvellement des actifs et déterminera s'il est approprié ou si des changements s'imposent.

### **3. Compte de réserve de la corporation**

En vertu de l'Entente de gestion, exploitation et entretien, la Corporation est mandatée pour établir un compte de réserve théorique. Le compte accumule les sommes recouvrées pour les frais de fonctionnement engagés par la Corporation, au moyen d'un apport du gouvernement, d'une assurance ou d'une indemnité, ainsi que par les écarts favorables dans les frais de fonctionnement et les coûts de renouvellement des actifs entre ceux engagés au cours d'un exercice et les coûts projetés selon le plan d'entreprise. La réserve théorique est réduite des écarts défavorables dans les coûts réels de fonctionnement et autres ajustements. Un solde négatif obligerait la Corporation à augmenter les péages commerciaux, abstraction faite du pourcentage d'augmentation des péages envisagé dans l'Entente. La réserve théorique de la Corporation a un solde positif de 19 842 \$ en 2007 (2006 - 17 801 \$).

## [Notes complémentaires]

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

(en milliers de dollars)

### 4. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour des organismes sans but lucratif en utilisant la méthode du report. Voici un sommaire des principales conventions comptables :

#### **a) Revenus**

Les revenus de péages et autres frais de service sont constatés à titre de produits au moment où ils sont gagnés.

#### **b) Stocks de fournitures**

Les stocks de fournitures comprennent le matériel et les fournitures utilisés pour l'exploitation et l'entretien de la Voie maritime. Ils englobent les pièces de rechange qui ont été transférées à la Corporation le 1er octobre 1998. Certaines pièces ont été transférées à une valeur symbolique. Les fournitures sont inscrites au coût moyen.

#### **c) Immobilisations**

Les immobilisations de la Corporation comprennent les structures temporaires, les biens mobiliers comme les véhicules automobiles, les petits navires utilisés pour l'exploitation de la Voie maritime, l'ameublement et le matériel de bureau, notamment les ordinateurs et les logiciels connexes. De tels actifs sont capitalisés s'ils ont un coût initial égal ou supérieur à 3 \$ (trois mille dollars).

Les ajouts ultérieurs sont comptabilisés au coût. Le coût des éléments d'actif vendus, mis hors service ou abandonnés ainsi que l'amortissement cumulé s'y rapportant sont supprimés des comptes lors de l'aliénation. Les gains ou les pertes lors de l'aliénation sont crédités ou imputés aux résultats.

L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, d'après la durée de vie utile estimative des éléments d'actif.

La Corporation traite comme frais de renouvellement des actifs tous les coûts d'entretien majeur et de remise en état, ainsi que tout ajout aux immobilisations actuelles de la Voie maritime qui ont été transférées au Gouvernement du Canada lors de la liquidation de l'AVMSL (définies comme les "immobilisations gérées existantes").

#### **d) Apports liés aux immobilisations**

La méthode du report est utilisée pour les apports liés aux immobilisations. Les apports sont reportés et amortis comme revenus au cours de l'exercice où l'amortissement de ces actifs est imputé.

#### **e) Dépréciation des actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

#### **f) Prestations de cessation d'emploi**

Les employés de la Corporation ont droit à des prestations particulières ainsi que le prévoient leurs contrats de travail et leurs conditions d'emploi. Ces prestations englobent les congés de maladie et les congés d'ancienneté accumulés qui sont payables à la cessation d'emploi. Habituellement, les prestations correspondent au plus élevé des deux montants suivants : une semaine de salaire (deux semaines pour la première année de service) pour chaque année de service jusqu'à concurrence de 28 semaines ou 75 % du solde des jours de congé de maladie accumulés de l'employé. Les employés ont droit à 15 jours de congé de maladie par an. Le passif relatif aux prestations est comptabilisé au fur et à mesure que les prestations s'accumulent pour les employés.

#### **g) Régime de retraite**

La Corporation a établi son propre régime de retraite et les employés ont eu l'option de transférer leurs droits à pension au nouveau régime ou de demeurer dans le Régime de pensions de retraite de la fonction publique. Les nouveaux employés, à compter du 1er avril 1999, deviennent membres du Régime de pension de la Corporation.

#### **h) Utilisation d'estimations**

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Les estimations importantes comprennent la durée de vie utile des immobilisations ainsi que les hypothèses des tendances économiques aux fins des avantages sociaux futurs.

## [Notes complémentaires]

de l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en milliers de dollars)

### 5. MONTANT DÛ PAR LE FONDS DE CAPITAL EN FIDUCIE

La Corporation a un montant à recevoir du Fonds de capital en fiducie pour assumer les obligations spécifiques de soutien de la Voie maritime comme les déficits de la Corporation, les acquisitions d'immobilisations et d'autres besoins de trésorerie à court terme conformément à l'entente de fiducie. Il n'existe pas de modalité de remboursement.

Les variations du solde dû par le Fonds de capital en fiducie au 31 mars étaient les suivantes :

	<b>2007</b>	2006
Solde au début	<b>23 452 \$</b>	27 011 \$
État de compte net des débiteurs d'ouverture et des créditeurs	<b>(45)</b>	28
Encaisse payé au (par le) Fonds de capital en fiducie	<b>7 412</b>	(4 480)
Remboursement du déficit de l'exercice précédent	<b>(24 412)</b>	(23 520)
Apport à recevoir pour les acquisitions d'immobilisations	<b>1 411</b>	1 656
Apport à recevoir pour les dépenses d'exploitation	<b>19 478</b>	22 757
Solde net à la fin	<b>27 296 \$</b>	23 452 \$

### 6. IMMOBILISATIONS

	Taux d'amortis- sement annuel	<b>2007</b>			2006
		Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Systèmes de technologie de l'information	20%	<b>12 817 \$</b>	<b>11 348 \$</b>	<b>1 469 \$</b>	1 404 \$
Véhicules	10-20%	<b>5 788</b>	<b>3 674</b>	<b>2 114</b>	1 801
Équipement flottant	2-20%	<b>4 059</b>	<b>3 538</b>	<b>521</b>	617
Machines et matériel de bureau	2-20%	<b>4 012</b>	<b>2 338</b>	<b>1 674</b>	1 604
Matériel d'infrastructure	2-20%	<b>6 851</b>	<b>3 836</b>	<b>3 015</b>	3 192
Immobilisations en construction	-	<b>5</b>	-	<b>5</b>	613
		<b>33 532 \$</b>	<b>24 734 \$</b>	<b>8 798 \$</b>	9 231 \$

### 7. Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie

Ce montant représente les fonds mis de côté pour l'obligation de la Corporation découlant des prestations accumulées de cessation d'emploi des employés qui est représentée par les actifs détenus dans le Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie.

## [Notes complémentaires]

de l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en milliers de dollars)

### 8. Avantages sociaux futurs

La Corporation a un régime de retraite à prestations déterminées pour ses employés qui offre aussi des avantages complémentaires autres que les avantages de retraite et qui comprennent des assurances maladie et assurances-vie supplémentaires, pour les employés à la retraite. L'information concernant ce régime de retraite à prestations déterminées et les avantages complémentaires, est la suivante :

	<b>2007</b>		
	<i>Régime de retraite</i>	Régime de retraite supplémentaire	Autre régimes
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>			
Solde au début de l'exercice	<b>166 072 \$</b>	<b>872 \$</b>	<b>44 557 \$</b>
Coût des services rendus (employeur)	<b>7 328</b>	<b>44</b>	<b>1 375</b>
Intérêts débiteurs	<b>8 603</b>	<b>46</b>	<b>2 270</b>
Contributions des membres	<b>1 686</b>	-	-
Prestations versées	<b>(3 796)</b>	<b>(25)</b>	<b>(1 811)</b>
(Gain) perte actuarielle	<b>(13 124)</b>	<b>41</b>	<b>(1 615)</b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>166 769 \$</b>	<b>978 \$</b>	<b>44 776 \$</b>
<b>Actif du régime</b>			
Juste valeur au début de l'exercice	<b>154 671 \$</b>	<b>1 118 \$</b>	<b>15 020 \$</b>
Rendement de l'actif du régime	<b>10 612</b>	<b>39</b>	-
Cotisation de la Corporation	<b>11 638</b>	<b>71</b>	<b>1 920</b>
Gain actuariel de placement	<b>11 375</b>	<b>50</b>	-
Cotisations des membres	<b>1 686</b>	-	-
Prestations versées	<b>(3 796)</b>	<b>(25)</b>	<b>(1 811)</b>
<b>Juste valeur à la fin de l'exercice</b>	<b>186 186 \$</b>	<b>1 253 \$</b>	<b>15 129 \$</b>
Situation de capitalisation - excédent (déficit)	<b>19 417 \$</b>	<b>275 \$</b>	<b>(29 647) \$</b>
Coût des prestations au titre des services passés, non amortis	<b>808</b>	-	-
(Gain) perte actuarielle nette non amortie	<b>(6 798)</b>	<b>253</b>	<b>5,194</b>
<b>Actif (passif) constaté au titre des prestations constituées</b>	<b>13 427 \$</b>	<b>528 \$</b>	<b>(24 453) \$</b>

## [Notes complémentaires]

de l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en milliers de dollars)

### 8. Avantages sociaux futurs (suite)

	2006		
	Régime de retraite	Régime de retraite supplémentaire	Autre régimes
Obligation au titre des prestations constituées			
Solde au début de l'exercice	130 883 \$	704 \$	38 900 \$
Coût des services rendus (employeur)	5 669	36	1 166
Intérêts débiteurs	8 004	44	2 320
Contributions des membres	1 715	–	–
Prestations versées	(2 335)	(22)	(1 724)
Perte actuarielle	22 136	110	3 895
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>166 072 \$</b>	<b>872 \$</b>	<b>44 557 \$</b>
Actif du régime			
Juste valeur au début de l'exercice	126 496 \$	888 \$	14 530 \$
Rendement de l'actif du régime	8 755	33	–
Cotisation de la Corporation	10 226	209	2 214
Gain actuariel de placement	9 814	10	–
Cotisations des membres	1 715	–	–
Prestations versées	(2 335)	(22)	(1 724)
<b>Juste valeur à la fin de l'exercice</b>	<b>154 671 \$</b>	<b>1 118 \$</b>	<b>15 020 \$</b>
Situation de capitalisation - (déficit) excédent	(11 401) \$	246 \$	(29 537) \$
Coût des prestations au titre des services passés, non amortis	1 078	–	–
Perte actuarielle nette non amortie	17 883	292	7 358
<b>Actif (passif) constaté au titre des prestations constituées</b>	<b>7 560 \$</b>	<b>538 \$</b>	<b>(22 179) \$</b>

#### **Hypothèses actuarielles significatives**

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Corporation pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes :

(Moyenne pondérée des hypothèses au 1<sup>er</sup> janvier 2006)

	Régime de retraite	Régime de retraite supplémentaire	Autre régime
Taux d'actualisation	5,10 %	5,10 %	5,10 %
Taux de rendement prévu de l'actif du régime	6,75 %	3,38 %	0,00 %
Taux de croissance de la rémunération	4,00 %	4,00 %	4,00 %

## [Notes complémentaires]

de l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en milliers de dollars)

### 8. Avantages sociaux futurs (suite)

(Moyenne pondérée des hypothèses au 1<sup>er</sup> janvier 2005)

	Régime de retraite	Régime de retraite de supplémentaire	Autre régime
Taux d'actualisation	5,10 %	5,10 %	5,10 %
Taux de rendement prévu de l'actif du régime	6,75 %	3,38 %	0,00 %
Taux de croissance de la rémunération	4,00 %	4,00 %	4,00 %

Aux fins de l'évaluation, un taux tendenciel de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé a été fixé à 9,11 % pour 2007 (2006 - 9,87 %). Ce taux devrait diminuer graduellement pour atteindre 4,62 % en 2016 et demeurer à ce niveau par la suite.

Le taux de rendement prévu des autres régimes de retraite est à 0 % car les modalités selon lesquelles le Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie a été établi stipule que tout revenu gagné par le Fonds en fiducie doit être transféré au Fonds de capital en fiducie.

### 9. Apports reportés liés aux immobilisations

Les apports reportés liés aux immobilisations représentent les apports provenant du Gouvernement du Canada pour l'acquisition d'immobilisations en vertu de l'Entente de gestion, exploitation et entretien, et sont amortis au même taux que les immobilisations qu'ils représentent.

Le solde des apports reportés de l'exercice se compose ainsi :

	2007	2006
Solde au début	<b>7 615 \$</b>	7 370 \$
Plus : les acquisitions d'immobilisations de l'exercice	<b>1 410</b>	1 656
Moins : l'amortissement des immobilisations acquises au moyen d'apports reportés contributions	<b>(1 474)</b>	(1 411)
Solde à la fin	<b>7 551 \$</b>	7 615 \$

### 10. AVOIR DU CANADA

	2007	2006
Apport garanti du Canada	<b>36 000 \$</b>	36 000 \$
Apport au Fonds de capital en fiducie	<b>(24 000)</b>	(24 000)
Surplus	<b>4 237</b>	644
	<b>16 237 \$</b>	12 644 \$

Au transfert de certains actifs de l'AVMSL à la Corporation le 1<sup>er</sup> octobre 1998, la Corporation a signé une entente de sûreté générale avec le Gouvernement du Canada couvrant tous les actifs de la Corporation, attestée par un billet à ordre à terme avec garantie limitée d'une valeur nominale de 36 000 \$. Le billet est payable sans intérêt à la première des deux dates suivantes : a) le 31 mars 2018 ou b) à l'expiration, pour une raison quelconque, de l'Entente de gestion, exploitation et entretien. Le recours du Gouvernement du Canada est limité a) à la garantie telle qu'elle est définie dans l'entente de sûreté générale et b) à la propriété hypothéquée (telle qu'elle est définie dans le contrat d'hypothèque mobilière intervenu entre la Corporation et l'AVMSL), et déduit du prix d'achat (tel qu'il est défini dans le contrat d'option intervenu entre la Corporation et Sa Majesté).

## [Notes complémentaires]

de l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en milliers de dollars)

### 11. Contribution du fonds de capital en fiducie

La Corporation est autorisée à recevoir une contribution du Fonds de capital en fiducie pour financer le déficit d'exploitation et les acquisitions d'immobilisations en vertu de l'Entente de gestion, exploitation et entretien. La contribution pour financer les opérations équivaut à l'excédent des dépenses sur les revenus, augmenté des frais de transaction liés à la commercialisation de la Voie maritime et redressés pour les éléments hors caisse pour la dépense d'amortissement, du coût non amorti des cessions d'immobilisations et de l'écart des avantages complémentaires de retraite.

	<b>2007</b>	2006
Excédent des charges sur les produits avant ajustements	<b>15 866 \$</b>	19 411 \$
Plus: Gain sur la cession d'immobilisations	-	38
L'amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	<b>1 474</b>	1 411
Les avantages complémentaires de retraite	<b>3 594</b>	3 660
Coûts d'examen spéciaux	<b>388</b>	-
Moins : Les produits de l'aliénation d'immobilisations	<b>(70)</b>	(85)
Perte sur vente d'immobilisations	<b>(121)</b>	-
L'amortissement des immobilisations	<b>(1 653)</b>	(1 678)
Contribution du Fonds de capital en fiducie pour financer les dépenses d'exploitation	<b>19 478 \$</b>	22 757 \$
Contribution du Fonds de capital en fiducie pour financer les acquisitions d'immobilisations	<b>1 411 \$</b>	1 656 \$

### 12. Engagements

Au 31 mars 2007, les engagements contractuels liés au capital et autres dépenses se chiffraient à 2 399 \$ (2006 - 2 962 \$).

### 13. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Corporation fait l'objet de litiges pour diverses raisons. Les litiges en souffrance au 31 mars 2007 s'élèvent à 750 \$ (2006 - 25 523 \$) et ne sont pas inscrits dans les livres. La direction est d'avis que ces poursuites n'entraîneront pas de pertes substantielles pour la Corporation. Les litiges concernant l'exploitation et l'entretien de la Voie maritime, dont l'AVMSL a fait l'objet avant le 1er octobre 1998, sont la responsabilité de Transports Canada.



## [Notes complémentaires]

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

### 14. Rémunération des administrateurs et des dirigeants

La rémunération obtenue par les administrateurs et les dirigeants, en dollars réels, était la suivante :

a) La rémunération des administrateurs comprend des honoraires fixes et une indemnité journalière basée sur la présence aux réunions du conseil et de ses comités.

Nom	Date de nomination	Comité et poste		Rémunération in 2006/2007
Guy C. Véronneau (*)	Août 2006	Conseil	Président	
	Février 2005	Tarifs ad hoc	Membre	
	Août 2006	Ressources humaines	Membre	
	Août 2006	Régie	Membre	<b>30 900 \$</b>
Peter G. Cathcart	Octobre 2004	Conseil	Directeur	
	Août 2006	Régie	Président	<b>23 200</b>
W. Nick Fox	Janvier 2002	Conseil	Directeur	
	Août 2004	Comité des actifs	Président	
	Février 2005	Tarifs ad hoc	Membre	
	Août 2006	Ressources humaines	Membre	<b>25 000</b>
Richard Gaudreau	Février 2005	Conseil	Directeur	
	Février 2005	Régie	Membre	
	Février 2005	Vérification	Membre	<b>25 400</b>
Paul A. Gourdeau	Août 2006	Conseil	Membre	
	Août 2006	Comité des actifs	Membre	
	Août 2006	Tarifs ad hoc	Membre	<b>15 600</b>
William Keays	Novembre 2004	Conseil	Directeur	
	Février 2005	Vérification	Président	
	Août 2006	Comité des actifs	Membre	<b>26 200</b>
Ian MacGregor	Novembre 2006	Conseil	Membre	
	Novembre 2006	Vérification	Membre	
	Novembre 2006	Tarifs ad hoc	Membre	<b>7 400</b>
David F. Mothersill	Janvier 2006	Conseil	Directeur	
	Janvier 2006	Tarifs ad hoc	Membre	
	Août 2006	Ressources humaines	Président	<b>25 630</b>
Georges H. Robichon (**)	Juillet 1998	Conseil	Directeur	
	Novembre 1998	Régie	Président	
	Février 2005	Tarifs ad hoc	Membre	<b>9 900</b>
J. Douglas Smith (***)	Août 2004	Conseil	Président	
	Août 2004	Régie	Membre	
	Février 2005	Tarifs ad hoc	Membre	
	Décembre 2005	Ressources humaines	Président	<b>21 550</b>
				<b>210 780 \$</b>

(\*) Membre du Conseil depuis août 2004

(\*\*) Terme complété août 2006

(\*\*\*) Terme complété novembre 2006

b) La rémunération des cinq (5) dirigeants, en tant qu'employés de la Corporation, a atteint 947 391 \$.